



Collectif des Associations Citoyennes

L'ECHO DES ASSOS – 22 juillet 2013

Lettre d'Information N°2 nouvelle série

Cette lettre est destinée à mettre en lien les membres et les sympathisants du collectif des associations citoyennes. Elle est envoyée à tous les signataires de l'appel " non à la disparition des associations " lancé en avril 2013 et à tous ceux qui rejoignent l'action en préparation.

Vous y trouverez un aperçu de l'action commune des associations, des analyses, des nouvelles de la vie du réseau. Compte tenu de l'été, nous n'avons pas restitué ce mois-ci d'exemples de situations associatives. Chaque information est résumée en quelques lignes avec un lien vers des infos plus détaillées sur le site.

Edito : la bataille des idées et de la fraternité

Comme le dit l'économiste Jean Gadrey sur son blog, l'austérité publique s'attaque aux services publics, aux collectivités locales. Et, par ce biais, elle va faire disparaître des associations et des emplois associatifs, réduire les activités d'utilité sociale de beaucoup d'autres, le bénévolat correspondant, et multiplier les situations de souffrance sociale des personnes qui ont le plus besoin de la solidarité de proximité.

Les nouvelles se succèdent, souvent dans le mauvais sens : nouvelle aggravation du plan de rigueur, vote au Parlement d'une première loi de décentralisation désastreuse, ouverture de négociations de libre-échange Europe/États-Unis, injonction de la Commission européenne visant à abandonner les acquis sociaux en application du pacte budgétaire européen que la France a ratifié ; mais parfois aussi dans le bon sens : mise au point de la charte d'engagements réciproques État, Collectivités et Associations, rapport sur la Politique de la Ville et la participation citoyenne, sursaut d'élus et de réseaux associatifs pour imposer un volet participation citoyenne dans les futures lois de décentralisation, etc.. Cependant, on ne peut qu'être inquiet de certaines opinions qui s'affirment au sein des instances de décisions : « Les financements publics sont en baisse et vont continuer à baisser. Les montages financiers ne font plus appel qu'aux seules finances publiques mais aux dons et au mécénat » - « Les structures se regroupent, et c'est la tendance de l'histoire ». « Certains dénoncent la technocratie, mais la technicité est nécessaire car nous sommes dans une société organisée ». « Aujourd'hui, le secteur marchand est aussi porteur de l'intérêt général. La recherche sur le cancer a avancé grâce au secteur privé ». Ces opinions, largement reprises par les médias, montrent l'écart très important qui existe entre les sphères de décision et les acteurs de terrain. Cette méconnaissance de la réalité était celle de la noblesse juste avant 1789, et on entend à nouveau « s'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche ».

La meilleure réponse, face à ces idées toutes faites, est dans [la mobilisation](#). Déjà 26 territoires se mobilisent pour préparer la semaine d'action. Il ne s'agit pas seulement de demander de meilleurs financements, mais d'affirmer la place et le rôle des associations citoyennes dans la démocratie participative, la restauration du lien social, culturel, familial et politique, la défense des droits, l'amorce d'une transition écologique, l'épanouissement des personnes, et d'établir des liens entre les associations citoyennes pour s'entraider dans un contexte difficile, réfléchir ensemble et agir ensemble dans un esprit de coopération, de solidarité et de fraternité. **Car cette bataille est aussi la bataille de la fraternité.**

L'action commune

Le succès de l'appel « non à la disparition des associations »

On compte aujourd'hui 4 600 signataires, dont 536 organisations (73 réseaux et organisations nationales, 125 réseaux et associations départementales ou régionales, 338 associations locales). Parmi les signataires récents, France nature environnement, la Fédération nationale des accidentés de la vie, le GIET (Groupe International d'Etudes Transdisciplinaires). On trouvera la liste complète des associations signataires ici : <http://www.nondisparitionassociations.net/wp-content/uploads/2013/07/Organisations-signataires-le-19-juillet.doc> et la liste complète de tous les signataires sur le site : http://www.nondisparitionassociations.net/?page_id=278

25 territoires ont commencé à se mobiliser pour préparer la semaine d'action de septembre

La plate-forme inter associative avait invité le 8 juin ceux et celles qui souhaitent agir en septembre à prendre l'initiative d'une préparation collective pour lancer une dynamique locale, départementale ou régionale avec un maximum d'associations ou de personnes susceptibles de se mobiliser. En réponse à cet appel, des territoires ont commencé à se mobiliser, avec parfois des actions qui dépassent l'espérance de départ :

Dans le Finistère, un collectif s'est constitué et sera présent dans les forums associatifs à Quimper, Douarnenez, Plomelin, avec des infos à distribuer et la signature d'une pétition. Puis une convergence des associations de Cornouailles sera organisée à la fête de la République à Quimper le 21/9 avec un pique-nique et une conférence de presse. L'événement sera (peut être) intégré à la dynamique du Forum Social permanent.

A Grenoble, un collectif d'associations a lancé des « États généraux et généreux des associations » sur 5 jours dans différents quartiers de la ville, du 17 au 22 septembre. Ce sera l'occasion de réaffirmer le rôle essentiel et irremplaçable des associations dans la démocratie. Plus [d'info](#) et le [flyer](#) sur le site.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, un collectif régional des associations citoyennes est constitué à l'initiative de la MRES. Il organise une mobilisation large des réseaux associatifs dans la région pour un pique-nique le 22 septembre. La priorité est à l'élargissement de la mobilisation plus qu'au contenu des actions. Un lien a été établi avec la CPCA régionale. Dès fin août, des permanences seront organisées.

On trouvera sur le site le tableau des 26 territoires mobilisés avec les coordonnées d'un référent pour chacun d'eux. [Voici le tableau](#) provisoire, car de nouvelles initiatives ont sans doute été prises parallèlement, que nous ne connaissons pas encore. D'autres réunions se préparent à partir du 20 août. Bien évidemment, toutes les initiatives pour lancer de nouvelles réunions de préparation sont les bienvenues.

Sur le blog de l'économiste Jean Gadrey : manifester avec vigueur du 14 au 22 septembre

« Réaction ferme et bienvenue du milieu associatif. L'austérité publique touche, et va toucher encore plus en 2014 et 2015 si cette politique désastreuse est poursuivie, les salariés, les retraités, les chômeurs et précaires, les politiques de l'environnement, les PME. Elle va s'attaquer aux services publics, aux collectivités locales. Et, par ce biais, elle va faire disparaître des associations et des emplois associatifs, réduire les activités d'utilité sociale de beaucoup d'autres, le bénévolat correspondant, et multiplier des situations de souffrance sociale des personnes qui ont le plus besoin de la solidarité de proximité. Un large « collectif des associations citoyennes » [...] vient d'adresser une lettre ouverte au Premier Ministre. Il prévoit de se manifester avec vigueur dans la semaine du 14 au 22 septembre. Il faut en être ! ». Lire la suite sur <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/>

Le collectif des associations citoyennes sera présent cet été :

A l'université d'été des Verts, à Marseille, dans une table ronde samedi 24 août au matin sur les inégalités et la pauvreté. Comment les associations pourront elles répondre à des besoins exponentiels si, dans le même temps, elles sont remises en cause !

Aux estivales du Front de gauche, à Grenoble (du 23 au 25 août), avec un atelier -le samedi 24- qui sera consacré aux conséquences en 2014 et en 2015 du plan de rigueur pour les associations, directement visées par ces restrictions budgétaires, aux effets sur la démocratie et la vie sociale compte tenu du rôle des associations, et à la probabilité d'un "plan social" d'ampleur équivalente à celle des reconversions industrielles des années 80.

Informations et analyses

Le comité des finances locales précise l'application du plan de rigueur

Le comité des finances locales du 17 juillet a entériné le prélèvement de 1,5 milliard d'euros en 2014 sur les financements des collectivités, et de 1,5 milliard d'euros supplémentaires en 2015. Les communes et groupements de communes sont les plus prélevées : 840 millions d'euros (soit 56 % du total), les départements doivent verser 476 millions d'euros (32 %) et les régions 184 millions d'euros (12 %).

Des négociations avaient eu lieu préalablement entre le gouvernement et l'Assemblée des départements de France pour desserrer un peu l'effet de ciseaux lié à la baisse de leurs ressources et l'accroissement exponentiel des dépenses liées notamment au RSA, à l'APA et à la prestation compensation du handicap, qui créait une situation intenable. Les départements ont obtenu de pouvoir augmenter pendant 2 ans les droits de mutation qu'ils prélèvent sur les ventes de biens immobiliers, ce qui devrait leur permettre d'accroître leurs ressources de 1,3 milliard d'euros, à quoi s'ajoute le transfert de 830 millions d'euros de recettes provenant des frais de gestion de la taxe foncière. Mais en retour les départements prennent en charge une partie de l'augmentation du RSA (300 millions d'euros par an) l'accroissement net

de leurs ressources est donc de 1,3 milliard d'euros, à comparer aux 6,2 milliards perdus entre 2012 et 2013. Par ces mesures, le gouvernement évite le naufrage complet des départements mais leur maintient la tête juste hors de l'eau.

D'une façon générale, les collectivités continuent d'être soumises à une forte pression pour recentrer leur action sur leurs compétences obligatoires, au détriment des actions associatives. Le danger n'a donc pas disparu, loin de là. Pour voir l'ensemble des décisions du comité de finances locales, voir :

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/communiqués/07.16_releve_conclusions_du_pacte_de_confiance_et_de_responsabilite_0.pdf

Négociations Europe-USA pour créer une vaste zone de libre-échange

Les négociations Europe Etats-Unis ont commencé pour instaurer une vaste zone de libre-échange couvrant les 2 entités. L'objectif de la Commission européenne et des États-Unis est, entre autres, d'étendre au maximum la sphère du privé marchand concurrentiel. Nous savons qu'actuellement ce n'est que sur le social, notamment pour les prestations aux personnes âgées, qu'il y a un marché. Les multinationales américaines qui veulent venir en Europe se plaignent de ne pouvoir s'implanter en raison du rôle de l'ESS, notamment en France. Par ailleurs, le mandat donné à la Commission européenne pour ces négociations n'a pas été publié. Les négociateurs prévoient d'auditionner des ONG (lesquelles ? mystère), et de ne pas publier le compte rendu des négociations, qui resteront donc secrètes. Les maigres garanties qui peuvent être obtenues actuellement par les associations, à travers une définition légale de la subvention et une nouvelle circulaire, seront peu de choses face à la logique qui risque de se mettre en place. Le Collectif des Associations Citoyennes prévoit de travailler sur ce dossier à la rentrée.

Le rapport Bacqué-Mechmache pour une réforme radicale de la politique de la ville.

[Un rapport](#) remis au ministre de la ville par Mohamed Mechmache, cofondateur de ACLe feu, et Marie-Hélène Bacqué, sociologue, fait 30 propositions qui, si elles étaient appliquées, révolutionneraient la politique de la ville et consacraient l'émergence de la démocratie participative dans les quartiers. Celles-ci ont été préparées par une conférence citoyenne réunissant une centaine de personnes (parmi lesquelles Yves Guerre et Alain Manac'h), l'audition de 300 personnes et 70 de terrain. Ce rapport a reçu un accueil très favorable du ministre de la ville, et certaines de ses propositions ne pourront pas être oubliées facilement. Mais ce sont encore loin d'être des actes. Voir <http://www.politis.fr/Peut-on-rompre-avec-la,23005.html>

Europe écologie-les Verts Rhône-Alpes soutient la démarche du collectif

Europe écologie les Verts de Rhône-Alpes a adopté le 12 juin une déclaration « pour une citoyenneté active, la transition démocratique en Rhône-Alpes », qui souligne que la crise actuelle est aussi une crise démocratique. Il s'agit de donner un cadre pour l'expression citoyenne et la mobilisation du pouvoir d'agir de chacun, condition de l'accès à la citoyenneté et la liberté. L'écologie politique repose également sur l'émancipation de chacun, au service d'un avenir commun, possible et désirable. Cela implique un soutien à l'éducation populaire, aux médias participatifs et associatifs, à toutes les formes de démocratie réelle au quotidien, et aussi à la dynamique du Collectif des Associations Citoyennes.

Pour la déclaration complète voir <http://rhonealpes.eelv.fr/files/2013/06/motioncitoyennet%C3%A9CPRdef.doc>

Négociations, politiques publiques et dialogue institutionnel

Une délégation du CAC reçue par le Cabinet du Premier ministre

Les conseillers techniques chargés respectivement du dialogue avec la société civile et de la jeunesse, des sports et de la vie associative au cabinet de Jean-Marc Ayrault avaient souhaité rencontrer des représentants du Collectif des Associations Citoyennes (CAC), suite à la publication d'une lettre ouverte au Premier ministre le 9 juillet. La délégation du CAC comprenait Bernard Vacheron, Marie Dominique Calça, Daniel Royer, Isabelle Boyer, Yves Guerre, Didier Minot, tous membres du comité de coordination du collectif et de la plate-forme des associations citoyennes. D'emblée les conseillers du Premier ministre ont précisé qu'ils étaient là pour avoir une écoute attentive et pour un échange, et non pour une négociation.

Les représentants du CAC ont pu expliciter les raisons qui leur font craindre que l'aggravation du plan de rigueur finisse par générer un gigantesque plan social en 2014 2015, du fait de la réduction simultanée de la dotation globale de fonctionnement des collectivités et de la diminution des crédits d'intervention de l'État. Alors que 26 000 emplois associatifs ont été perdus en 2010 puis 9 000 au dernier trimestre 2012 et au premier trimestre 2013, les perspectives budgétaires amènent à prévoir la poursuite de ces pertes d'emplois, qui portent sur des volumes très importants. Les associations connaissent des difficultés croissantes avec de nombreux licenciements. La plupart sont inquiètes à juste titre. 11 % des associations se déclarent en grande difficulté. Les associations citoyennes refusent d'être considérées comme la variable d'ajustement du plan de rigueur et vont manifester ce refus du 14 au 22 septembre. Ils ont indiqué

également, sans qu'une discussion s'engage réellement sur ce point, que l'économie résultant des licenciements de personnels associatifs est illusoire car les moindres rentrées sociales et les allocations-chômage supplémentaires représentent, pour les pouvoirs publics, presque 2 fois l'économie apparente réalisée. Enfin ils ont souligné les effets indirects de ces mesures : multiplication des souffrances sociales, vies brisées dont les conséquences ne sont pas mesurables, destruction de projets associatifs nécessaires à la société, perte de l'immense engagement bénévole, désespérance notamment dans les quartiers et les zones rurales, et ont insisté sur le rôle indispensable des associations citoyennes pour sauvegarder la démocratie, renforcer le lien social, aller vers une transition écologique, défendre les droits et apporter une contribution majeure à l'éducation populaire.

Les conseillers du Premier ministre ont souligné que les collectivités restent libres d'aider qui elles veulent et que l'attitude des élus est très différente d'un territoire à l'autre, tout en reconnaissant que les décisions de l'État ont un effet, certes indirect mais réel, sur les financements associatifs par les collectivités. Ils ont indiqué que l'analyse du CAC doit être revue à la suite des décisions du comité des finances locales du 17 juillet, qui a débloqué des crédits importants pour permettre en particulier aux départements de poursuivre leur action. *[Voir plus haut l'analyse des décisions du comité des finances locales]*. Ils ont demandé aux représentants du CAC de citer des exemples d'associations en difficulté et sont preneurs d'une meilleure connaissance des situations réelles.

En conclusion, une nouvelle rencontre a été envisagée après la semaine d'action (14 au 22 septembre) en s'appuyant sur les leçons à tirer de cette mobilisation et les cahiers de propositions qui auront été rédigés.

Place de la participation citoyenne dans les lois de décentralisation (suite)

A la suite de l'initiative prise par Michel Dinet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, d'écrire au Président de la République pour déplorer l'absence de volet concernant la participation citoyenne dans les lois de décentralisation, deux réunions successives ont rassemblé des élus et des réseaux associatifs, le 21 mai et le 19 juin pour envisager une action commune. À la suite de ces réunions, plusieurs amendements ont été élaborés, qui devraient être présentés dans le 2e volet des lois de décentralisation à l'automne. Le CAC sera certainement consulté fin août, dans l'urgence, sur la suite de ce travail. Les personnes intéressées pour participer (pas seulement pour être informées) à ce travail, qui comporte un aspect technique, peuvent se signaler à Isabelle : isabelle@associations-citoyennes.net

Nouvelle charte d'engagements réciproques

La commission présidée par Claude Dillain et Jean-Pierre Duport a remis le 18 juillet le résultat de ses travaux à Valérie Fourneyron, ministre chargée la vie associative. Cette charte énonce un certain nombre d'excellents principes, avec d'importantes améliorations par rapport à la première charte de 2001 : référence aux droits fondamentaux, partage plus net des responsabilités, référence au droit du travail et aux engagements des associations, mais aussi des collectivités etc. On trouvera [le texte de la charte ici](#).

Ce projet de charte, auquel le CAC a été associé, doit maintenant faire l'objet de discussions interministérielles et d'une négociation avec les fédérations d'élus, pour une signature prévue avant la fin de l'année.

Dans sa réponse, Valérie Fourneyron a souligné que la participation citoyenne doit être le 3e pilier de la loi de décentralisation. Elle prévoit une prochaine conférence de la vie associative fin 2014 ou début 2015 et a annoncé que l'INJEP verrait ses fonctions d'études, de recherche et d'évaluation étendues à l'ensemble de la vie associative.

La vie du réseau

Départ d'Olivier, arrivée d'Isabelle

Olivier Noël, qui a été depuis 2 ans la cheville ouvrière de l'action du collectif, a souhaité reprendre des études à partir du mois d'octobre. Il a cessé ses fonctions le 15 juillet. Il est remplacé par Isabelle Boyer, jusqu'ici coordinatrice de la Maison des femmes de Paris, qui avait auparavant créé Belleville insolite. Nous souhaitons bonne réussite à Olivier et bienvenue à Isabelle, qui a repris le même numéro 07 70 98 78 56, et dont le mail direct est isabelle@associations-citoyennes.net

Vous pouvez nous aider à nourrir cet Écho des assos en nous envoyant vos informations et vos réflexions et en faisant part de vos difficultés associatives quand celles-ci sont liées à l'évolution des politiques publiques et aux relations avec les collectivités, et non à des causes internes. Vous pouvez envoyer vos messages à contact@associations-citoyennes.net